

3 et 5 rue Jean Godris

80 000 Amiens

Amiens, le 13 mai 2021

03 22 48 29 72

à Mme la Préfète de la Somme,

Objet: Action de M. Guy de la Motte Saint-Pierre en faveur de Boubacar et Sidiki.

Madame la Préfète de la Somme,

Nous voulons, comme tant d'autres citoyens de la Somme, attirer votre attention sur la très grave situation de monsieur de la Motte Saint-Pierre, engagé dans une grève de la faim depuis plus d'une semaine, en dépit de son âge, et dans une situation chaque jour plus critique, pour obtenir de vos services la régularisation avec droit de travailler de Boubacar et Sidiki.

Comme vous le savez, issus tous deux de Guinée, après avoir survécu à un parcours de migration difficile, avec un passage par la Lybie, ils ont largement fait la démonstration de leur volonté de s'intégrer en France, par des parcours scolaires sans faute et en tous points remarquables, selon l'avis de la communauté éducative.

Des évolutions et dérives toujours plus sécuritaires de notre société, non dénuées d'arrières pensées bassement électorales, monopolisent chaque jour un peu plus nos médias zélés et notre « temps de cerveau disponible », alors qu'il apparaîtrait pour beaucoup sans doute trop banal d'évoquer les efforts de jeunes gens qui, loin de chez eux et ne pouvant plus y revenir, font les efforts nécessaires pour devenir des citoyens à part entière, et prendre pleinement leur place au pays dit « des droits de l'homme ».

Tout laisse à penser que Monsieur de La Motte Saint-Pierre, d'une forte détermination, vous le savez parfaitement depuis qu'il communique avec vous pour

demander la régularisation de Boubacar et Sidiki, ne reviendra pas sur ses engagements, et il ne sert à rien de vous cacher que nous redoutons le pire pour sa santé, voire pour sa vie.

Madame la Préfète, nous nous demandons avec horreur quelle est cette République où il faut mettre sa vie en jeu pour tenter de parvenir à se faire entendre. Le dialogue serait-il un vain mot à vos yeux ? Être fonctionnaire consiste sans aucun doute à obéir, mais ne dispense pas de se comporter en être humain. S'il devait arriver malheur à monsieur de la Motte Saint-Pierre, vous en porteriez l'entière responsabilité qui, sans aucun doute, marquerait d'une bien sombre tache votre carrière. Vous ne pouvez justifier votre choix, acté depuis bien longtemps, par le caractère que vous analysez comme injurieux de la dernière lettre que Monsieur De La Motte Saint Pierre vous a fait parvenir. Le débat, bien plus élevé et profond, se fonde sur les valeurs de fraternité portées par notre République.

L'Union Syndicale Solidaires de la Somme vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre courrier.

Recevez, Madame la Préfète, nos salutations syndicales les plus déterminées.

Pour Solidaires Somme ; Le bureau de Solidaires 80